

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de La Réunion

**La DEAL REUNION recherche
un Volontaire du Service Civique
pour**

**participer aux politiques de préservation des paysages et à la politique de protection des sites
remarquables**

TYPE D'OFFRE :

Code fiche de mission : DEAL-VSC-03

Thématique : Urbanisme

Statut: Volontaire au service civique (VSC)

Durée : 1 an (renouvelable 1 an)

Date de début du contrat : 01/08/2018

Indemnité: cf barème des indemnités dans le cadre du service civique au 1er janvier 2018
www.service-civique.gouv.fr/uploads/content/files/asc_bareme_indemnite_cotisations_v080218.pdf
(le montant de l'indemnité est celui du Volontariat de service civique)

Lieu : Siège

Direction : Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de La Réunion

Service : Service Aménagement et Construction Durables (SACOD)

Niveau d'études : Bac + 5

Dépôt des candidatures : 10/06/2018

DESCRIPTION DE L'OFFRE

Service de l'État sous l'autorité du Préfet, la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de La Réunion pilote les politiques du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) et du Ministère de la Cohésion des Territoires (MCT) et participe à leur mise en œuvre.

La DEAL Réunion est chargée :

- d'élaborer et mettre en œuvre les politiques de l'État en matière d'environnement, de développement et d'aménagement durables;
- d'élaborer et mettre en œuvre les politiques de l'État en matière de logement, notamment l'offre de logement, la lutte contre l'habitat indigne et la rénovation urbaine;
- de veiller à l'intégration des principes et objectifs de développement durable dans la mise en œuvre des actions conduites par l'État;
- d'évaluer ou faire évaluer l'impact environnemental de ces actions;
- d'assister les autorités administratives dans leur rôle d'autorité environnementale sur les plans, programmes et projets;
- de contribuer à la définition de la stratégie du ministère et des établissements publics en région et piloter sa mise en œuvre;
- de promouvoir la participation des citoyens dans l'élaboration des projets du ministère ayant une incidence sur l'environnement ou à l'aménagement du territoire;
- de contribuer à l'information, la formation et l'éducation des citoyens aux enjeux du développement durable;
- de contribuer à sensibiliser les citoyens aux risques (naturels ou technologiques).

La mission est située au sein de l'unité Littoral, Paysages et Sites (ULPS), au sein du Service Aménagement et Constructions Durables (SACoD).

Cette unité a pour objectifs :

- de développer la politique régionale des paysages (Observatoire photographique des paysages, atlas des paysages de La Réunion...),
- de conduire ou suivre des études paysagères et de définition de plans d'aménagement, de politiques paysagères (chartes paysagères, des chartes d'environnement, du tourisme durable...),
- fournir un avis en termes de paysage dans l'accompagnement des projets et documents de planification réalisés par les autres unités du SACoD (notes d'enjeux, contribution aux cadrages et avis d'instruction),
- de conduire la politique des sites classés et inscrits (définition et suivi-évaluation de la gestion des sites, veille réglementaire, suivi des sites et instruction des autorisations de travaux).

La mission contribue également à la politique des paysages, au travers de la mise en œuvre des réglementations concernant la publicité et l'affichage, suivies par l'unité Droits des Sols (UDS) du SACoD.

MISSION :

Participer aux politiques de préservation des paysages et à la politique de protection des sites remarquables

Coeur de mission :

Sites :

- connaissance des sites classés et inscrits de La Réunion et de leur politique de protection
- animation de la réflexion sur l'évolution de ces sites et plans d'actions associés
- participation à l'examen des demandes de construction dans ces sites et à leur présentation en commission

Paysages :

- participer à l'amélioration des connaissances sur les paysages réunionnais
- accompagner les collectivités dans la mise en place de chartes ou de plans paysages
- accompagner les collectivités sur le volet paysager de leurs projets (notamment sur le littoral et les projets touristiques)

Publicité et affiches :

- participation à l'instruction des demandes d'affichages et d'enseignes
- doctrine d'action et lutte contre les publicités dégradant le paysage, incluant la réalisation de contrôles

La mission est sous l'autorité du chef de l'unité Littoral, Paysages et Sites.

PROFIL CANDIDAT/E

- niveau d'études: Bac + 5
- formation supérieure en paysage/environnement/aménagement durable du territoire
- connaissance du territoire réunionnais
- maîtrise de l'utilisation des outils géomatiques (SIG)
- Connaissances des grands principes des documents d'urbanisme
- connaissance de la thématique paysagère et du développement touristique
- compétences rédactionnelles et relationnelles
- bonne aptitude à la présentation orale
- capacité à travailler avec un réseau de partenaires, des équipes pluridisciplinaires

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS SUR LE CONTENU DE LA MISSION

Contact préalable à la candidature:

Chef de l'unité : Francis EHRHART

Mail : Francis.Ehrhart@developpement-durable.gouv.fr

Tel: 02 62 94 72 52

CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de M. Le Directeur de l'Aménagement et du développement durable et CV détaillé) sont à adresser à l'Unité des ressources humaines à l'adresse suivante: mobilite-recrutement.deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr en mentionnant impérativement en objet du message : **DEAL-VSC-03__nom, prénom**

Date limite de candidature : 10/06/2018

Organisme : DEAL REUNION

Adresse : 2 rue Juliette DODU

Ville : 97400 Saint-Denis

Site internet : www.reunion.developpement-durable.gouv.fr